

**Communauté de Communes
AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE**

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 10 FEVRIER 2017

Les textes intégraux des actes sont consultables à l'accueil de la Communauté de Communes aux heures habituelles d'ouverture.

Conseillers en exercice : 56	Présents : 44	Votants : 54
------------------------------	---------------	--------------

L'an deux mille dix-sept, le dix février à neuf heures trente, le Conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Philippe LE RAY, Président, à l'Espace « les Chênes » à CRAC'H.

Etaient présents : Ronan ALLAIN, Annie AUDIC, Marie-Thérèse BAILOT, Jean-Michel BELZ, Bernard BODIC, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Hélène CODA-POIREY, Michel COUTURIER, Serge CUVILLIER, Bernadette DESJARDINS, Marie-Claude DEVOIS, Lucienne DREANO, Jean DUMOULIN, Amélie FUSIL-DE ROBIANO, Roland GASTINE, Yvonnick GUEHENNEC, Jean-François GUEZET, Gérard GUILLOU, Bernard HILLIET, Fay HURLEY, Roger JOFES, Jean-Pierre KERBART, Pierrette LE BAYON, Pascal LE CALVE, Ronan LE DELEZIR, Laurence LE DUVEHAT, Lénéaïck LE PORT-HELLEC, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Jessica LE VISAGE, Olivier LEPICK, Jean-Maurice MAJOU, Christiane MOULART, Françoise NAEL, Aurélie QUEIJO, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, Marie-Éliane ROZO, Florence SEVENO, Monique THOMAS, Franck VALLEIN, Andrée VIELVOYE.

Absents ayant donné pouvoir : Bruno GOASMAT à Christiane MOULART, Elisabeth GOUELLO à Jean-Maurice MAJOU, Jean-Michel GUEDO à Bernadette DESJARDINS, Marie-Pierre HELOU à Odile ROSNARHO, Guy HERCEND à Hélène CODA-POIREY, Michel JEANNOT à Lucienne DREANO, Chantal LE BIHAN-LE PLOUFF à Dominique RIGUIDEL, François LE COTILLEC à Marie-Claude DEVOIS, Gérard PIERRE à Fabrice ROBELET, Gérard PILLET à Bernard BODIC.

Absents excusés : Laurence PINGRENON, Guy ROUSSEL.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Décision	Titre	Objet	Vote
N° 2017DC/001	Désignation du secrétaire de séance	Nommer M. Bernard HILLIET, Secrétaire de séance.	Délibération adoptée à l'unanimité
N° 2017DC/002	Adoption du procès-verbal de la séance du 25 novembre 2016	Approuver le procès-verbal de la séance du 25 novembre 2016 en tenant compte de la remarque formulée	Délibération adoptée à l'unanimité
N° 2017DC/003	Débat d'orientations budgétaires 2017	Prendre acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2017 et de la présentation du rapport y afférent joint en annexe.	Délibération adoptée à l'unanimité
N° 2017DC/004	Attributions de compensation provisoires pour 2017	Approuver le montant des attributions de compensation provisoires 2017.	Délibération adoptée à l'unanimité

Conseillers en exercice : 56	Présents : 41	Votants : 53
------------------------------	---------------	--------------

Etaient présents : Ronan ALLAIN, Annie AUDIC, Bernard BODIC, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Hélène CODA-POIREY, Michel COUTURIER, Serge CUVILLIER, Bernadette DESJARDINS, Marie-Claude DEVOIS, Lucienne DREANO, Jean DUMOULIN, Amélie FUSIL-DE ROBIANO, Roland GASTINE, Elisabeth GOUELLO, Yvonnick GUEHENNEC, Gérard GUILLOU, Bernard HILLIET, Fay HURLEY, Roger JOFES, Jean-Pierre KERBART, Pierrette LE BAYON, Ronan LE DELEZIR, Laurence LE DUVEHAT, Lénéaïck LE PORT-HELLEC, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Jessica

LE VISAGE, Olivier LEPICK, Jean-Maurice MAJOU, Christiane MOULART, Françoise NAEL, Aurélie QUEIJO, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, Marie-Éliane ROZO, Florence SEVENO, Monique THOMAS, Franck VALLEIN, Andrée VIELVOYE.

Absents ayant donné pouvoir : Marie-Thérèse BAILOT à Philippe LE RAY, Bruno GOASMAT à Christiane MOULART, Jean-Michel GUEDO à Bernadette DESJARDINS, Jean-François GUEZET à Gérard GUILLOU, Marie-Pierre HELOU à Odile ROSNARHO, Guy HERCEND à Hélène CODA-POIREY, Michel JEANNOT à Lucienne DREANO, Chantal LE BIHAN-LE PIOUSSE à Dominique RIGUIDEL, Pascal LE CALVE à Fay HURLEY, François LE COTILLEC à Marie-Claude DEVOIS, Gérard PIERRE à Fabrice ROBELET, Gérard PILLET à Bernard BODIC.

Absents excusés : Jean-Michel BELZ, Laurence PINGRENON, Guy ROUSSEL.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Décision	Titre	Objet	Vote
N° 2017DC/005	Institution d'un Conseil de développement commun avec le Pays d'Auray	<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas créer de nouvelle structure avec un Conseil de développement spécifique à la Communauté de communes conformément à la possibilité offerte par l'article L. 5211-10-1 du Code général des collectivités territoriales ; - Organiser un Conseil de développement commun avec le Pays d'Auray, via le CODEPA ; - Autoriser M. le Président à signer la convention à intervenir fixant les modalités et moyens de fonctionnement de ce Conseil de développement commun, ainsi que de tout document y afférent. 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

Conseillers en exercice : 56	Présents : 40	Votants : 52
------------------------------	---------------	--------------

Etaient présents : Ronan ALLAIN, Annie AUDIC, Bernard BODIC, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Hélène CODA-POIREY, Michel COUTURIER, Serge CUVILLIER, Bernadette DESJARDINS, Marie-Claude DEVOIS, Lucienne DREANO, Jean DUMOULIN, Amélie FUSIL-DE ROBIANO, Roland GASTINE, Elisabeth GOUELLO, Yvonnick GUEHENNEC, Gérard GUILLOU, Fay HURLEY, Roger JOFES, Jean-Pierre KERBART, Pierrette LE BAYON, Ronan LE DELEZIR, Laurence LE DUVEHAT, Léniaïck LE PORT-HELLEC, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Jessica LE VISAGE, Olivier LEPICK, Jean-Maurice MAJOU, Christiane MOULART, Françoise NAEL, Aurélie QUEIJO, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, Marie-Éliane ROZO, Florence SEVENO, Monique THOMAS, Franck VALLEIN, Andrée VIELVOYE.

Absents ayant donné pouvoir : Marie-Thérèse BAILOT à Philippe LE RAY, Bruno GOASMAT à Christiane MOULART, Jean-Michel GUEDO à Bernadette DESJARDINS, Jean-François GUEZET à Gérard GUILLOU, Marie-Pierre HELOU à Odile ROSNARHO, Guy HERCEND à Hélène CODA-POIREY, Michel JEANNOT à Lucienne DREANO, Chantal LE BIHAN-LE PIOUSSE à Dominique RIGUIDEL, Pascal LE CALVE à Fay HURLEY, François LE COTILLEC à Marie-Claude DEVOIS, Gérard PIERRE à Fabrice ROBELET, Gérard PILLET à Bernard BODIC.

Absents excusés : Jean-Michel BELZ, Bernard HILLIET, Laurence PINGRENON, Guy ROUSSEL.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Décision	Titre	Objet	Vote
N° 2017DC/006	Développement d'un pôle image à Porte Océane à Auray	<ul style="list-style-type: none"> - Vendre le lot constitué des parcelles AW 1404 (Auray), ZR 0530 (Brech), ZR 0527 (Brech), ZR 0524 (Brech) d'une surface totale de 2167 m² situé au Parc d'activités « Porte Océane II » à Auray – Brech, sous réserve de l'obtention d'un permis de construire ; - Définir un prix de vente hors TVA à 50 € / m² au profit des porteurs du projet de « Pôle image » ou de toute personne morale désignée en vue de porter le projet immobilier précédemment cité, ce qui porte le montant total de la vente à 108 350 € HT ; 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

		<ul style="list-style-type: none"> - Prendre acte de la signature d'une convention à intervenir établie entre la ou les entreprises porteuses du projet et la Communauté de communes définissant les modalités d'attribution de ce rabais sur le prix de vente ; - Prendre acte que la vente est assujettie à la TVA sur marge ; - Autoriser M. le Président à signer tout document et de lui donner tous pouvoirs relatifs à l'exécution de la présente délibération. 	
N° 2017DC/007	Ecloserie : mise à disposition des bureaux et accompagnement des créateurs d'entreprises hébergés	<ul style="list-style-type: none"> - Fixer le tarif de mise à disposition des bureaux et d'accompagnement des créateurs d'entreprises hébergés à 13 €/m² par mois ; - Valider la convention type et le règlement intérieur annexés ; - Autoriser M. le Président à signer les conventions avec les créateurs d'entreprises hébergés ainsi que tout document y afférent. 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

Conseillers en exercice : 56	Présents : 39	Votants : 52
------------------------------	---------------	--------------

Etaient présents : Annie AUDIC, Bernard BODIC, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Hélène CODA-POIREY, Michel COUTURIER, Serge CUVILLIER, Bernadette DESJARDINS, Marie-Claude DEVOIS, Lucienne DREANO, Jean DUMOULIN, Amélie FUSIL-DE ROBIANO, Roland GASTINE, Elisabeth GOUELLO, Yvonnick GUEHENNEC, Gérard GUILLOU, Fay HURLEY, Roger JOFES, Jean-Pierre KERBART, Pierrette LE BAYON, Ronan LE DELEZIR, Laurence LE DUVEHAT, Lénaïck LE PORT-HELLEC, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Jessica LE VISAGE, Olivier LEPICK, Jean-Maurice MAJOU, Christiane MOULART, Françoise NAEL, Aurélie QUEIJO, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, Marie-Éliane ROZO, Florence SEVENO, Monique THOMAS, Franck VALLEIN, Andrée VIELVOYE.

Absents ayant donné pouvoir : Ronan ALLAIN à Lénaïck LE PORT-HELLEC, Marie-Thérèse BAILOT à Philippe LE RAY, Bruno GOASMAT à Christiane MOULART, Jean-Michel GUEDO à Bernadette DESJARDINS, Jean-François GUEZET à Gérard GUILLOU, Marie-Pierre HELOU à Odile ROSNARHO, Guy HERCEND à Hélène CODA-POIREY, Michel JEANNOT à Lucienne DREANO, Chantal LE BIHAN-LE PIOUSSE à Dominique RIGUIDEL, Pascal LE CALVE à Fay HURLEY, François LE COTILLEC à Marie-Claude DEVOIS, Gérard PIERRE à Fabrice ROBELET, Gérard PILLET à Bernard BODIC.

Absents excusés : Jean-Michel BELZ, Bernard HILLIET, Laurence PINGRENON, Guy ROUSSEL.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Décision	Titre	Objet	Vote
N° 2017DC/008	Délégation du Conseil au Président en matière d'urbanisme et désignation des membres à la Commission Aménagement - urbanisme du Pays d'Auray	<ul style="list-style-type: none"> - Déléguer à M. le Président l'expression des avis et remarques sur les différentes procédures d'évolution des documents d'urbanisme (PLU, carte communale, qu'il s'agisse d'élaboration, révision, modification ou mise en compatibilité), les procédures et documents liés (Sites Patrimoniaux Remarquables, Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine, Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur, Plan de Prévention des Risques), des Communes du territoire ou des Communes voisines ; - Autoriser M. le Président à subdéléguer ces attributions à la Vice-présidente Déléguée aux Relations et services avec les communes ; 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

		<ul style="list-style-type: none"> - Prévoir que les décisions prises dans le cadre des pouvoirs qui lui sont ainsi délégués feront l'objet de toutes les mesures de publicité, notification et transmission légales et réglementaires ; - Rendre compte lors de chaque réunion du Conseil communautaire des attributions exercées en vertu de ces délégations ; - Désigner comme membres à la Commission Aménagement-urbanisme commune avec le Pays d'Auray : <ul style="list-style-type: none"> · M. Serge CUVILLIER, · M. Michel JEANNOT · M. Jean-Pierre KERBART · M. Ronan LE DELEZIR, · Mme Laurence LE DUVEHAT · Mme Andrée VIELVOYE. 	
--	--	--	--

Conseillers en exercice : 56	Présents : 38	Votants : 52
------------------------------	---------------	--------------

Etaient présents : Annie AUDIC, Bernard BODIC, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Hélène CODA-POIREY, Michel COUTURIER, Bernadette DESJARDINS, Marie-Claude DEVOIS, Lucienne DREANO, Jean DUMOULIN, Amélie FUSIL-DE ROBIANO, Roland GASTINE, Elisabeth GOUELLO, Yvonnick GUEHENNEC, Gérard GUILLOU, Fay HURLEY, Roger JOFES, Jean-Pierre KERBART, Pierrette LE BAYON, Ronan LE DELEZIR, Laurence LE DUVEHAT, Lénaïck LE PORT-HELLEC, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Jessica LE VISAGE, Olivier LEPICK, Jean-Maurice MAJOU, Christiane MOULART, Françoise NAEL, Aurélie QUEIJO, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, Marie-Éliane ROZO, Florence SEVENO, Monique THOMAS, Franck VALLEIN, Andrée VIELVOYE.

Absents ayant donné pouvoir : Ronan ALLAIN à Lénaïck LE PORT-HELLEC, Marie-Thérèse BAILOT à Philippe LE RAY, Serge CUVILLIER à Jessica LE VISAGE, Bruno GOASMAT à Christiane MOULART, Jean-Michel GUEDO à Bernadette DESJARDINS, Jean-François GUEZET à Gérard GUILLOU, Marie-Pierre HELOU à Odile ROSNARHO, Guy HERCEND à Hélène CODA-POIREY, Michel JEANNOT à Lucienne DREANO, Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF à Dominique RIGUIDEL, Pascal LE CALVE à Fay HURLEY, François LE COTILLEC à Marie-Claude DEVOIS, Gérard PIERRE à Fabrice ROBELET, Gérard PILLET à Bernard BODIC.

Absents excusés : Jean-Michel BELZ, Bernard HILLIET, Laurence PINGRENON, Guy ROUSSEL.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Décision	Titre	Objet	Vote
N° 2017DC/009	Modalités de concertation pour le pôle d'échanges multimodal de la gare d'Auray	<ul style="list-style-type: none"> - Approuver les objectifs de la concertation et les modalités exposés ci-dessus ; - Autoriser le lancement de ladite concertation ; - Autoriser M. le Président à effectuer tous actes, toutes démarches et à signer tous documents afférents à la mise en œuvre et à l'exécution de la présente délibération. 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

Conseillers en exercice : 56	Présents : 37	Votants : 52
------------------------------	---------------	--------------

Etaient présents : Annie AUDIC, Bernard BODIC, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Hélène CODA-POIREY, Michel COUTURIER, Bernadette DESJARDINS, Marie-Claude DEVOIS, Lucienne DREANO, Jean DUMOULIN, Amélie FUSIL-DE ROBIANO, Roland GASTINE, Elisabeth GOUELLO, Yvonnick GUEHENNEC, Gérard GUILLOU, Fay HURLEY, Roger JOFES, Jean-Pierre KERBART, Pierrette LE BAYON, Ronan LE DELEZIR, Laurence LE DUVEHAT, Lénaïck LE PORT-HELLEC, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Jessica LE VISAGE, Olivier LEPICK, Christiane MOULART, Françoise NAEL, Aurélie QUEIJO, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, Marie-Éliane ROZO, Florence SEVENO, Monique THOMAS, Franck VALLEIN, Andrée VIELVOYE.

Absents ayant donné pouvoir : Ronan ALLAIN à Lénaïck LE PORT-HELLEC, Marie-Thérèse BAILOT à Philippe LE RAY, Serge CUVILLIER à Jessica LE VISAGE, Bruno GOASMAT à Christiane MOULART, Jean-Michel GUEDO à Bernadette DESJARDINS, Jean-François GUEZET à

Gérard GUILLOU, Marie-Pierre HELOU à Odile ROSNARHO, Guy HERCEND à Hélène CODA-POIREY, Michel JEANNOT à Lucienne DREANO, Chantal LE BIHAN–LE PIOUFF à Dominique RIGUIDEL, Pascal LE CALVE à Fay HURLEY, François LE COTILLEC à Marie-Claude DEVOIS, Jean-Maurice MAJOU à Elisabeth GOUELLO, Gérard PIERRE à Fabrice ROBELET, Gérard PILLET à Bernard BODIC.

Absents excusés : Jean-Michel BELZ, Bernard HILLIET, Laurence PINGRENON, Guy ROUSSEL.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Décision	Titre	Objet	Vote
N° 2017DC/010	Convention cadre et de partenariat entre la Communauté de communes et le Syndicat Mixte du Loc'h et du Sal	Afin de régulariser son périmètre d'intervention et compte tenu de la nécessité de mettre en œuvre les actions du contrat de bassin versant en raison des enjeux sur l'eau, les milieux aquatiques et les activités : - Valider le cadre partenarial entre la Communauté de communes et le SMLS ; - Autoriser M. le Président à signer la convention à intervenir ainsi que tout document y afférent.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

Conseillers en exercice : 56	Présents : 34	Votants : 49
------------------------------	---------------	--------------

Etaient présents : Annie AUDIC, Bernard BODIC, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Hélène CODA-POIREY, Michel COUTURIER, Bernadette DESJARDINS, Marie-Claude DEVOIS, Lucienne DREANO, Jean DUMOULIN, Amélie FUSIL-DE ROBIANO, Roland GASTINE, Elisabeth GOUELLO, Yvonnick GUEHENNEC, Gérard GUILLOU, Fay HURLEY, Roger JOFES, Jean-Pierre KERBART, Pierrette LE BAYON, Ronan LE DELEZIR, Laurence LE DUVEHAT, Lénaïck LE PORT-HELLEC, Philippe LE RAY, Jean-Luc LE TALLEC, Jessica LE VISAGE, Christiane MOULART, Françoise NAEL, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Marie-Éliane ROZO, Florence SEVENO, Monique THOMAS, Franck VALLEIN, Andrée VIELVOYE.

Absents ayant donné pouvoir : Ronan ALLAIN à Lénaïck LE PORT-HELLEC, Marie-Thérèse BAILOT à Philippe LE RAY, Serge CUVILLIER à Jessica LE VISAGE, Bruno GOASMAT à Christiane MOULART, Jean-Michel GUEDO à Bernadette DESJARDINS, Jean-François GUEZET à Gérard GUILLOU, Guy HERCEND à Hélène CODA-POIREY, Michel JEANNOT à Lucienne DREANO, Chantal LE BIHAN–LE PIOUFF à Dominique RIGUIDEL, Pascal LE CALVE à Fay HURLEY, François LE COTILLEC à Marie-Claude DEVOIS, Olivier LEPICK à Monique THOMAS, Jean-Maurice MAJOU à Elisabeth GOUELLO, Gérard PIERRE à Fabrice ROBELET, Gérard PILLET à Bernard BODIC.

Absents excusés : Jean-Michel BELZ, Marie-Pierre HELOU, Bernard HILLIET, Laurence PINGRENON, Aurélie QUEIJO, Odile ROSNARHO, Guy ROUSSEL.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Décision	Titre	Objet	Vote
N° 2017DC/011	Admission en non-valeur des titres de recettes émis par Eau du Morbihan relatifs aux excédents de péréquation 2009, 2010 et 2011 de l'ancien syndicat Auray Belz Quiberon Pluvigner	- Prendre acte de l'admission en non-valeur des titres de recettes à laquelle procèdera le Syndicat Eau du Morbihan concernant les titres émis n°30 en date du 15 novembre 2011 relatif aux excédents 2009 de l'ancien Syndicat mixte Auray Belz Quiberon Pluvigner, n°79 en date du 29 octobre 2012 relatif aux excédents 2010 et n°227 en date du 2 décembre 2013 relatif aux excédents 2011 ;	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/012	Demande de subventions pour le financement du dispositif « Chantiers d'Insertion »	- Autoriser M. le Président à solliciter toute subvention concourant au financement du dispositif « Chantiers d'insertion » de la Communauté de communes et à signer tout document y afférent.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/013	Révision des tarifs de redevance des aires	- Adopter à compter du 1er mars 2017 les tarifs ci-dessous, en lieu et place des Redevances	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

	d'accueil des Gens du voyage	Gens du voyage annexées à la délibération n°2016DC/005, traduisant notamment l'augmentation de la caution demandée aux voyageurs de 70 € à 100 € :							
		Aires d'accueil permanentes		TTC					
		Droit de place / jour		2€					
		eau / M3		3€					
		électricité / kWh		0,17€					
		Caution restituée au départ des familles En l'absence de dégradations		100€					
		Aire de grands passages		TTC					
		Droit de place/famille / jour		3€					
		Caution à verser dès installation		30€					
N° 2017DC/014	Mise à jour du tableau des emplois - Concours	A compter du 1er avril 2017 : - Créer un emploi d'assistant territorial socio-éducatif ; - Modifier l'annexe 1 de la délibération n°2016DC/176 du Conseil communautaire en date du 25 novembre 2016 en y intégrant le cadre d'emploi d'Assistant socio-éducatif pour l'application des modalités de mise en œuvre du régime indemnitaire pour le personnel de la Communauté de communes ;						<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>	
N° 2017DC/015	Mise à jour du tableau des emplois – Modification	- Mettre à jour le tableau des emplois de la Collectivité de la manière suivante à compter du 1er mars 2017 :						<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>	
		Poste	Nombre de poste	Catégorie	Filière	cadre d'emploi	Grades	Nouveau cadre d'emploi	Nouveaux grades
		Contrôleur en assainissement collectif	3	B	Technique	Technicien	Technicien Technicien principal de 2ème classe Technicien principal de 1ère classe	Adjoint technique	adjoint technique adjoint technique principal de 2ème classe adjoint technique principal de 1ère classe